

NICOX SA

Société anonyme au capital de 50 156 698 euros

Siège social :

Drakkar 2 bâtiment D - 2405 Route des Dolines

06560 - VALBONNE Sophia-Antipolis

R.C.S. GRASSE 403.942.642

**RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT
D' ACTIONS (ARTICLE L.225-184 DU CODE DE COMMERCE)**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Au 31 décembre 2022, le montant total des options de souscription d'actions en circulation attribuées aux salariés et mandataires sociaux du Groupe s'élevait à 3 040 900 options de souscription d'actions permettant de souscrire globalement 3 040 900 actions.

Ces attributions sont intervenues en vertu des autorisations suivantes de l'assemblée générale extraordinaire de la Société :

Le 24 mai 2018, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et mandataires sociaux du Groupe et a autorisé le Conseil d'administration à octroyer des options donnant droit de souscrire un nombre maximum de 1 000 000 d'actions existantes ou nouvelles d'une valeur nominale de €1, étant précisé que l'acquisition définitive de ces options sera soumise, s'agissant des bénéficiaires qui sont membres du Comité de direction et du Président Directeur Général, à des conditions de performance à fixer par le Conseil d'administration au moment de l'attribution des droits. Cette autorisation, consentie pour une durée de 38 mois et qui remplace l'autorisation votée le 30 mai 2017, n'a pas été utilisée au cours de l'année 2018.

Le 30 juin 2020, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et mandataires sociaux du Groupe et a autorisé le Conseil d'administration à octroyer des options donnant droit de souscrire un nombre maximum de 1 000 000 d'actions existantes ou nouvelles d'une valeur nominale de €1, étant précisé que l'acquisition définitive de ces options sera soumise, s'agissant des bénéficiaires qui sont membres du Comité de direction et du Président Directeur Général, à des conditions de performance à fixer par le Conseil d'administration au moment de l'attribution des droits. Cette autorisation, consentie pour une durée de 38 mois et qui remplace l'autorisation votée le 24 mai 2018.

Le 28 avril 2021, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et mandataires sociaux du Groupe et a autorisé le Conseil d'administration à octroyer des options donnant droit de souscrire un nombre maximum de 2 500 000 d'actions existantes ou nouvelles d'une valeur nominale de €1, étant précisé que l'acquisition définitive de ces options sera soumise, s'agissant des bénéficiaires qui sont membres du Comité de direction et du Président Directeur Général, à des conditions de performance à fixer par le Conseil d'administration au moment de l'attribution des droits. Cette autorisation, consentie pour une durée de 38 mois et qui remplace l'autorisation votée le 30 juin 2020.

Le 28 juillet 2022, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et mandataires sociaux du Groupe et a autorisé le Conseil d'administration à octroyer des options donnant droit de souscrire un nombre maximum de 2 500 000 d'actions existantes ou nouvelles d'une valeur nominale de €1, étant précisé que l'acquisition définitive de ces options sera soumise, s'agissant des bénéficiaires qui sont membres du Comité de direction et du Président Directeur Général, à des conditions de performance à fixer par le Conseil d'administration au moment de l'attribution des droits. Cette autorisation, consentie pour une durée de 38 mois et qui remplace l'autorisation votée le 28 avril 2021.

1. Une synthèse des options de souscription d'actions en circulation au 31 décembre 2022 est présentée ci-dessous :

Aucune option n'a été exercée.

Date du Conseil d'Administration	Options attribuées	Point de départ de l'exercice des options	de Date d'expiration	Prix de souscription par option en euros	Nombre d'options annulées ou expirées	Options en circulation	Nombre d'actions en circulation à émettre par exercice des options
Plan autorisé par l'Assemblée générale du 24/05/2018							
12/02/2019	176 550	12/02/2021	12/02/2027	6.0546 €	54 150	122 400	122 400
27/01/2020	394 750	27/01/2022	27/01/2028	4.7910 €	84 600	310 150	310 150
	571 300				138 750	432 550	432 550
Plan autorisé par l'Assemblée générale du 30/06/2020							
15/10/2020	56 000	31/10/2021	15/10/2028	2.9200 €	40 000	16 000	16 000
15/10/2020	56 000	31/10/2022	15/10/2028	2.9200 €	40 000	16 000	16 000
14/01/2021	349 550	14/01/2023	14/01/2029	3.5181 €	56 000	293 550	293 550
	461 550				136 000	325 550	325 550
Plan autorisé par l'Assemblée générale du 28/04/2021							
15/02/2022	457 500	15/02/2024	15/02/2030	2.3716 €	47 700	409 800	409 800
07/04/2022	52 000	08/04/2022	07/04/2030	2.9200 €	36 000	16 000	16 000
07/04/2022	52 000	31/10/2022	07/04/2030	2.9200 €	36 000	16 000	16 000
07/04/2022	33 300	14/01/2023	07/04/2030	3.5181 €	24 300	9 000	9 000
01/07/2022	286 666	01/06/2023	01/07/2030	1.7954 €	0	286 666	286 666
01/07/2022	286 666	01/06/2024	01/07/2030	1.7954 €	0	286 666	286 666
01/07/2022	286 668	01/06/2025	01/07/2030	1.7954 €	0	286 668	286 668
19/07/2022	328 673	19/07/2023	18/07/2030	1.7965 €	36 668	292 005	292 005
19/07/2022	328 664	19/07/2024	18/07/2030	1.7965 €	36 666	291 998	291 998
19/07/2022	15 000	19/07/2024	18/07/2030	1.7965 €	5 000	10 000	10 000
19/07/2022	328 663	19/07/2025	18/07/2030	1.7965 €	36 666	291 997	291 997
	2 455 800				259 000	2 196 800	2 196 800
Plan autorisé par l'Assemblée générale du 28/07/2022							
23/09/2022	28 670	23/09/2023	23/09/2030	1.9000 €	0	28 670	28 670
23/09/2022	28 665	23/09/2024	23/09/2030	1.9247 €	0	28 665	28 665
23/09/2022	28 665	23/09/2025	23/09/2030	1.9247 €	0	28 665	28 665
	86 000				0	86 000	86 000
	3 574 650				533 750	3 040 900	3 040 900

Les options de souscription attribuées en 2019, 2020, 2021 et 2022 étaient soumises à des conditions de performance :

- L'exercice des options de souscription d'actions attribuées en 2019 était subordonné à ce que les objectifs société pour 2019 aient été réalisés à hauteur de 70% au moins, ce qui a été le cas.
- L'exercice des options de souscription d'actions attribuées en 2020 était subordonné à ce que les objectifs société pour 2020 aient été réalisés à hauteur de 70% au moins, ce qui a été le cas.
- L'exercice des options de souscription d'actions attribuées en 2021 était subordonné à ce que les objectifs société pour 2021 aient été réalisés à hauteur de 70% au moins, ce qui a été le cas.
- L'exercice des options de souscription d'actions attribuées en 2022 était subordonné à ce que les objectifs société pour 2022 aient été réalisés à hauteur de 50% au moins, ce qui a été le cas.

Il n'y a pas eu d'attribution d'options de souscription d'action au cours des exercices 2016, 2017 et 2018.

2. Options de souscription d'actions attribuées et levées au cours de l'exercice 2022 :

2.1 Options de souscription d'actions attribuées au cours de l'exercice 2022

Au cours de l'exercice 2022, il a été attribué 2 541 800 options de souscription d'actions aux collaborateurs du Groupe (sociétés Nicox S.A., Nicox Research Institute SRL et Nicox Ophthalmics Inc) lors de 5 réunions du Conseil d'administration, permettant de souscrire 2 541 800 actions.

La Société n'a pas attribué à ce jour d'options d'achat d'actions.

2.2 Options de souscription d'actions levées au cours de l'exercice 2022

Au cours de l'exercice 2022, il n'y a pas eu de levée d'options de souscription d'actions.

3. Information nominative concernant les salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties durant l'exercice est le plus élevé et dont le nombre d'actions souscrites par exercice des options durant l'exercice est le plus élevé

3.1 Options de souscription d'actions attribuées au cours de l'exercice 2022

Le tableau suivant présente les informations nominatives concernant les dix salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties durant l'exercice est le plus élevé étant précisé que l'exercice des options attribués aux membres du Comité de direction est subordonné à ce que le Conseil ait constaté, à l'issue de l'année 2022, que les objectifs Société pour 2022 ont été atteints pour au moins 50%, ce qui a été le cas.

10 premiers bénéficiaires non-mandataires sociaux	Nombre d'actions pouvant être souscrites	Date d'attribution des options de souscriptions d'action	Prix en euros	Date d'échéance	Autorisation
Krishnamoorthy	13500	15/02/2022	2,3716	15/02/2030	28/04/2021
	72000	07/04/2022	2,9200	07/04/2030	28/04/2021
	13500	07/04/2022	3,5181	07/04/2030	28/04/2021
	55000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	154000				
Hubatsch	60000	15/02/2022	2,3716	15/02/2030	28/04/2021
	70000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	130000				
Spencer	36000	15/02/2022	2,3716	15/02/2030	28/04/2021
	70000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	106000				
Gestin	27000	15/02/2022	2,3716	15/02/2030	28/04/2021
	70000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	97000				
Pierry	27000	15/02/2022	2,3716	15/02/2030	28/04/2021
	70000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	97000				
Lopez	9000	15/02/2022	2,3716	15/02/2030	28/04/2021
	32000	07/04/2022	2,9200	07/04/2030	28/04/2021
	9000	07/04/2022	3,5181	07/04/2030	28/04/2021
	45000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	95000				
Purtill	20000	15/02/2022	2,3716	15/02/2030	28/04/2021
	60000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	80000				
Storoni	11000	15/02/2022	2,3716	15/02/2030	28/04/2021
	52000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	63000				
Garbutt	60000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	60000				
Impagnatiello	11000	15/02/2022	2,3716	15/02/2030	28/04/2021
	45000	19/07/2022	1,7965	19/07/2030	28/04/2021
Total	56000				

3.2 Options de souscription d'actions levées au cours de l'exercice 2022

Pendant l'exercice 2022, il n'y a pas eu de levée d'options de souscription d'actions.

La Société n'a pas attribué à ce jour d'options d'achat d'actions.

4. Information sur les options consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux :

4.1 Options de souscription d'actions attribuées aux mandataires sociaux au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Conseil d'administration a attribué, le 15 février 2022 au profit de Michele Garufi, Président Directeur Général jusqu'au 31 mai 2022, un total de 135 000 options de souscription d'actions et le 1^{er} juillet 2022 au profit de Andreas Segerros, Directeur Général depuis le 1^{er} juin 2022, un total de 860 000 options de souscription d'actions.

	Plan n°6	Plan n°7
Date d'assemblée	28 avril 2021	28 avril 2021
Date du Conseil d'administration	15 février 2022	1 juillet 2022
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	135 000	860 000
Détail des actions par mandataire social		
<i>Michele Garufi</i>	135 000	
<i>Andreas Segerros</i>		860 000
Point de départ d'exercice des options	15 février 2024 ⁽¹⁾	1 juin 2023 ⁽¹⁾
Date d'expiration	15 février 2030 ⁽²⁾	1 juillet 2030
Prix d'exercice par option (euros)	2,3716	1,7954
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	(1)	(i) une tranche de 286.666 options exerçable à compter du 1er juin 2023, à condition que le Conseil ait constaté la réalisation, à hauteur de 50% au moins des objectifs société 2022, (ii) une tranche de 286 666 options exerçable à compter du 1er juin 2024 à condition que le Conseil ait constaté que la Société disposait de 12 mois de trésorerie au 31 décembre 2023, et (iii) une tranche de 286 668 options exerçable à compter du 1er juin 2025, à condition que le Conseil ait constaté que la Société disposait de 12 mois de trésorerie au 31 décembre 2024.
Nombre d'actions souscrites	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription d'actions annulées ou caduques	Néant	Néant
Options de souscription d'actions restantes en fin d'exercice	135 000	860 000

(1) L'exercice de ces options de souscription d'actions est subordonné à ce que le Conseil d'administration de la Société ait constaté que les objectifs Société pour 2022 aient été atteints à hauteur de 50% au moins, ce qui a été le cas. 10% des actions obtenues par exercice des options de souscription d'actions attribuées à Andreas Segerros, devront être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions de Directeur Général de la Société.

(2) Le Conseil d'administration a décidé de supprimer la condition de présence relative à ces droits.

Il est précisé que lors de l'attribution du 15 février 2022, il a été attribué des droits donnant accès au capital social à l'ensemble des salariés du groupe conformément aux dispositions des articles L. 225-186-1 et L. 225-197-6 du Code de commerce.

L'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2022, en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce, a approuvé les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Michele Garufi et à Andreas Segerros.

4.2 Droits à options de souscriptions d'action en circulation au cours de l'exercice 2022 attribués à des mandataires sociaux

	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan °7
Date d'assemblée	24 mai 2018	24 mai 2018	30 juin 2020	28 avril 2021	28 juillet 2022
Date du Conseil d'administration	12 février 2019	27 janvier 2020	14 janvier 2021	15 février 2022	1 juillet 2022
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	30 000	145 000	135 000	135 000	860 000
Détail des actions par mandataire social					
<i>Michele Garufi</i>	30 000	145 000	135 000	135000	-
<i>Andreas Segerros</i>		-	-	-	860 000
Point de départ d'exercice des options	12 février 2021 ⁽¹⁾	27 janvier 2022 ⁽²⁾	14 janvier 2023 ⁽³⁾	15 février 2024 ⁽⁴⁾	voir ci-dessous ⁽⁵⁾
Date d'expiration	12 février 2027	26 janvier 2028	14 janvier 2029	15 février 2030	1 juillet 2030
Prix d'exercice par option (euros)	6,0546	4,7910	3,5181	2,3716	1,7954
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)					(i) une tranche de 286.666 options exerçable à compter du 1er juin 2023, à condition que le Conseil ait constaté la réalisation, à hauteur de 50% au moins des objectifs société 2022, (ii) une tranche de 286 666 options exerçable à compter du 1er juin 2024 à condition que le Conseil ait constaté que la Société disposait de 12 mois de trésorerie au 31 décembre 2023, et (iii) une tranche de 286 668 options exerçable à compter du 1er juin 2025, à condition que le Conseil ait constaté que la Société disposait de 12 mois de trésorerie au 31 décembre 2024.
Nombre d'actions souscrites	-	-	-	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription d'actions	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

annulées ou caduques					
Options de souscription d'actions restantes en fin d'exercice	30 000	145 000	135 000	135 000	860 000

- (1) L'exercice de ces options de souscription d'actions est subordonné à ce que le Conseil d'administration de la Société ait constaté que les objectifs Société pour 2019 aient été atteints à hauteur de 70% au moins, ce qui a été le cas.
- (2) L'exercice de ces options de souscription d'actions est subordonné à ce que le Conseil d'administration de la Société ait constaté que les objectifs Société pour 2020 aient été atteints à hauteur de 70% au moins, ce qui a été le cas.
- (3) L'exercice de ces options de souscription d'actions est subordonné à ce que le Conseil d'administration de la Société ait constaté que les objectifs Société pour 2021 aient été atteints à hauteur de 70% au moins, ce qui a été le cas.
- (4) L'exercice de ces options de souscription d'actions est subordonné à ce que le Conseil d'administration de la Société ait constaté que les objectifs Société pour 2022 aient été atteints à hauteur de 50% au moins, ce qui a été le cas.
- (5) 10% des actions obtenues par exercice des options de souscription d'actions attribuées à Andreas Segerros devront être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions de Directeur Général de la Société.

4.3 Options de souscription d'actions attribuées à des mandataires sociaux levées au cours de l'exercice 2022

Au cours de l'année, il n'y a pas eu de levée d'option par Michele Garufi, Président Directeur Général jusqu'au 31 mai 2022, ni par Andreas Segerros, Directeur Général à partir du 1^{er} juin 2022, mandataires sociaux attributaires d'options.

Le 28 avril 2023

Le Conseil d'administration
Représenté par Jean-François Labbé
Président du Conseil d'administration